

PREPARATIFS DE LA VISITE DU ROI JUAN CARLOS

Le ravalement des façades d'Oran s'accélère



Bien que le détail du programme de la visite du roi d'Espagne Juan Carlos et de son hôte le président Bouteflika dans la capitale de l'Ouest n'ait pas été rendu public, l'accélération des travaux d'embellissement et des artères ciblées indique que l'événement est pour bientôt. En effet, depuis quelques semaines, la mobilisation des agents de l'APC d'Oran n'est pas passée inaperçue pour les citoyens qui, l'air goguenard, suivent ce frémissement avec un amusement quelque peu désabusé.

Tout comme pour la visite qu'avait effectuée le président français Jacques Chirac à Oran, la capitale de l'Ouest se voit à nouveau plongée dans une vaste opération de ravalement des façades le tout à la hâte, à la va-vite. Les espaces verts, les terrains vagues et les bas-côtés, qui probablement, se trouvent sur le passage que devra emprunter le cortège "royal", sont passés au peigne fin. Les chaussées qui, il y a quelques semaines, avaient plutôt des allures de pistes où les automobilistes tentaient vainement de slalomer entre les nids-de-poule ont eu droit à un revêtement tout neuf. La question est de savoir jusqu'à quand cela tiendra ? Les façades de certains monuments et bâtiments y compris le siège de l'APC ont eu droit à un lifting, dépoussiérage et coups de pinceau, les drapeaux flottent un peu partout... et au milieu de tout cela, les citoyens constatent parfois avec amertume que pour son quotidien à lui, il n'y a jamais autant d'efforts et d'attention fournis par les élus : "Pour venir réparer les égouts qui débordaient depuis des mois jusque dans l'entrée de nos bâtiments, il nous a fallu sortir dans la rue et bloquer la circulation pour qu'enfin les services d'hygiène et de nettoyage daignent venir réparer !...", nous rappelle Azzedine, un habitant d'un quartier périphérique. Mais ce qui frappe encore plus, c'est l'empressement des autorités de la ville à s'inquiéter seulement maintenant de l'état des vestiges et autres monuments de l'époque espagnole qui sont, comme pour tous les autres monuments historiques, à l'abandon.

Oran a cette particularité d'avoir plus que les autres villes de la côte algérienne subi dans son passé une longue présence espagnole sur son sol. Aujourd'hui encore, dans le parlé des Oranais, dans les habitudes culinaires, persistent des expressions et autres marques du passage des Espagnols qui furent nombreux à vivre ici durant la colonisation française. Ainsi le quartier Scalera, au bas de Sidi El Houari, était un quartier espagnol. La calentica très populaire à Oran nous vient des Espagnols comme le goût prononcé pour la paella. Les blonds sont toujours désignés par le vocable Rojo ainsi que l'eau de Javel que nombre de ménagères appellent encore Leja, etc.

L'Espagne n'est en fait pas si loin du cœur des Oranais surtout chez les anciens mais aussi pour les jeunes, ces harragas qui tentent de braver la mort pour espérer arriver sur les côtes d'Espagne, mais là c'est une autre histoire qui se construit sous nos yeux.

Fayçal Moulay

AVIS DE DECES

Les familles Addad, Hatab, Boukoura, Benredouane, Ouahrani, Remli, Achouri, Guellati, ont la douleur de vous faire part du décès de **Addad Mahmoud** et annoncent que l'enterrement aura lieu le 13/03/07 à 12h30 au cimetière de Sidi M'hamed - Bouzarrah.
La levée du corps se fera de son domicile mortuaire.

ARTISANAT : MUSTAPHA BENBADA L'A ANNONCE HIER

"510 000 postes d'emploi en 2010"

"Le Salon arabe de l'artisanat" aura lieu du 14 au 23 mars au Palais des expositions à Alger, avec une modeste participation, "80 participants représentant 10 pays arabes".

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - C'est ce qu'a indiqué le ministre de la PME/PMI et de l'Artisanat, Mustapha Benbada, lors d'une cérémonie d'ouverture qu'il a présidée, hier, lundi, à l'hôtel Ryadh de Sidi-Fredj. Le Salon traditionnellement national a été mis sous la "bannière arabe" "à la demande du ministère de la Culture", précisait le ministre ajoutant "que la demande nous ayant été parvenue en octobre, nous n'avons pas eu suffisamment de temps pour réunir davantage de

pays et de participants". Autrement dit, la participation étrangère étant symbolique, ce salon sera essentiellement national. Le ministre MSP du secteur a profité en tout cas de l'occasion pour faire un long exposé sur les activités de son département. Selon lui, le secteur qui emploie actuellement "218 000 personnes ambitionne de réussir à créer 510 000 postes d'emploi à l'horizon 2010". Pour ce faire, l'orateur révélera "qu'outre les 4,2 milliards de dinars représentant le



budget annuel réservé au secteur par la loi de finances, l'on peut compter sur d'importantes enveloppes au titre du plan de soutien à la relance économique ainsi que le plan spécial pour les Hauts-Plateaux et le Grand-Sud."

K. A.

REEDUCATION ET INSERTION DES DETENUS

La commission interministérielle dresse son bilan

En marge de la réunion de la commission interministérielle sur la rééducation des détenus organisée hier, M. Felioune, directeur de l'administration pénitentiaire, a précisé que le nombre de détenus, après avoir stagné à hauteur de 45 000 pendant plusieurs années, est passé en une année à 55 000 détenus. Ce responsable a également annoncé que 80 établissements pénitentiaires seront construits entre 2005 et 2009 pour remplacer notamment les constructions vétustes et ceux existant dans des centres urbains.

F. Zohra B. - Alger (Le Soir) - La commission interministérielle sur la rééducation des détenus et leur réinsertion sociale s'est réunie hier au siège de l'Ecole supérieure de la magistrature. Il s'agit d'un premier bilan exposé hier après une année de l'installation de cette commission.

Cette dernière, installée par le ministre de la justice, comporte notamment un programme qui vise trois dossiers principaux sur lesquels se sont penchés des groupes de travail composés des représentants des

ministères concernés. Trois thèmes sont retenus à cet effet. Il s'agit, notamment, de l'éducation et la formation, de l'éducation religieuse et l'éducation physique, l'emploi des détenus concernés par les travaux d'intérêt général et faire bénéficier les détenus élargis des dispositions sociales prévues par l'Etat.

Par ailleurs les départements ministériels concernés par ce projet sont, outre celui de la justice, l'éducation nationale, l'emploi et la formation professionnels, les affaires religieuses ainsi

que la jeunesse et les sports, la culture et la communication. Par ailleurs, et selon un rapport de la commission, une opération de sensibilisation menée au cours de la rentrée 2006-2007 au niveau des établissements pénitentiaires a permis la hausse du nombre de détenus désireux d'entreprendre une formation ou suivre des cours.

Ainsi, 7357 détenus ont été inscrits dans le cadre de la formation professionnelle. Ce chiffre a aussi connu une hausse de 25,01% par rapport à l'année dernière. L'activité d'éducation a aussi permis l'inscription de 7387 détenus, soit une hausse de 75,13 %. Ceci alors que le nombre de spécialités et de branches est passé de 61 à 67 avec l'ouverture, dans 5 établissements pénitentiaires, de branches de formation dans la spécialité apiculture ainsi que l'encouragement de la branche jardinage et amé-

nagement des espaces verts. Des conventions ont également été signées avec les ministères de l'Education, l'Enseignement et la Formation professionnels, ainsi que l'Emploi et la Solidarité nationale.

Les accords ont aussi concerné la direction des forêts ainsi que la préparation d'accords avec l'Office national de l'enseignement et la formation à distance et le soutien à l'emploi de jeunes. Les membres de la commission citeront en outre une série de difficultés dans le cadre de l'application du programme, à savoir l'absence d'encadrement concernant les détenus qui suivent un enseignement général dans les établissements pénitentiaires ainsi que le manque d'intérêt des entreprises du secteur public pour le recrutement de main-d'œuvre pénitentiaire dans le cadre du travail d'intérêt général.

F. Z. B.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE BECHAR

Revers pour la direction du Cnes

Dans une déclaration suivie par 146 signatures, les enseignants du centre universitaire de Béchar dénoncent la récente tentative "par une frange du Cnes qui a tenté d'imposer coûte que coûte une section des enseignants au sein du centre universitaire de Béchar".

Ces enseignants poursuivent en expliquant qu'ils se sont opposés à cette pratique de la direction du Cnes d'imposer "par le

haut une section sans respecter l'avis des enseignants et sans tenir compte du choix démocratique de ces derniers..."

Lors d'un rassemblement qu'ils ont tenu à l'intérieur du centre universitaire, les enseignants ont encore fait état de leur indignation et expliquent qu'ils se sont opposés à cette manipulation pour leur imposer une section et des délégués qui ne sont pas de leur choix et qui ne sont

pas issus d'un vote. Cette montée au créneau des enseignants de Béchar intervient après les déclarations du coordinateur du Cnes qui avait expliqué que ce sont des agents de sécurité qui se sont opposés à l'installation d'une section, ce que réfutent aujourd'hui les enseignants dans cette déclaration qui nous est parvenue. Il faut savoir que depuis le dernier mouvement de grève dans l'enseignement

supérieur, une cassure s'est opérée avec la direction actuelle du Cnes et ses adhérents. Par ailleurs, l'installation de nouvelles sections Cnes, à la hâte, dans les établissements universitaires est devenue une bataille de fond pour la direction du syndicat de plus en plus contestée et pour le devenir du Cnes qui doit tenir son congrès en principe à la fin du mois de mars.

F. M.